Article 31 du Règlement

Il est aussi décourageant d'entendre la ministre de l'Emploi prétendre que le taux de chômage chez les étudiants est de 4,7 p. 100, alors que Statistique Canada nous dit qu'il est de 10,2 p. 100.

Si on avait des doutes sur le fait que les étudiants des collèges et universités ont le revenu disponible le plus faible de notre société, les mesures prises par le gouvernement ont certainement contribué à faire disparaître ces doutes. Les étudiants ne veulent pas de l'aumône. Tout ce qu'ils veulent, c'est un emploi d'été convenable.

M. le Président: Le temps dont disposait le député est écoulé.

[Français]

L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

Mme Marie Gibeau (Bourassa): Monsieur le Président, j'aimerais aujourd'hui féliciter le cinéaste montréalais, M. Denys Arcand, pour le succès qu'a remporté son dernier film *Jésus de Montréal*. Grâce à cette oeuvre, M. Arcand s'est retrouvé parmi les finalistes du meilleur film de langue étrangère lors de la 62^e édition de remise des Oscars qui avait lieu hier soir aux États-Unis.

Il va sans dire qu'après avoir remporté l'an dernier, au Festival de Cannes, le prix du jury et le prix oecuménique, et d'avoir plus récemment raflé 13 des trophées Génie décernés par l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision, la nomination de ce film en tant que finalistes aux Oscars américains constitue une véritable consécration sur la scène internationale.

Ainsi, la compétence, l'excellence et la créativité dont a fait preuve cet artiste dépassent nos frontières et nous font honneur, de même que tous ceux et celles qui oeuvrent au sein de l'industrie cinématographique canadienne. En outre, ces prix constituent une source d'inspiration pour nos jeunes cinéastes canadiens tout en leur ouvrant les portes de la scène internationale.

Encore une fois, monsieur le Président, toutes mes félicitations à M. Denys Arcand.

[Traduction]

LA LITUANIE

M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona): Monsieur le Président, j'espère que je parle au nom de tous les députés lorsque je dis que, en Lituanie, le président Gorbatchev est bien près de gaspiller son meilleur atout, sa réputation de pacifiste.

Les habitants de Lituanie ont, lors d'élections libres et honnêtes, élu un gouvernement qui comprend de nombreux communistes et qui cherche à rétablir l'indépendance de cette république. Au lieu de dire que le processus est illégal, ce qu'il n'est pas, le président Gorbatchev devrait s'asseoir avec le président lituanien, Vytautas Landsbergis, et commencer à négocier la mise en oeuvre de l'indépendance.

Cela prendra du temps, et les Lituaniens devraient être prêts à satisfaire les intérêts économiques et militaires de l'Union soviétique en échange de la reconnaissance de l'indépendance. Par contre, il leur est impossible de négocier avec quelqu'un qui ne leur reconnaît pas le droit de se déclarer indépendants. Le gouvernement est donc forcé de démontrer son indépendance, au lieu de la négocier, ce qui ne fait que provoquer l'Union soviétique. Pourtant, cette provocation résulte du refus de négocier de M. Gorbatchev.

Je demande donc à l'Union soviétique de négocier, de respecter la volonté démocratique du peuple lituanien, de renoncer à l'usage de la force, de donner toute liberté à la presse internationale en Lituanie, et de mettre un terme aux arrestations de déserteurs lituaniens des forces armées soviétiques, car on sait très bien que les appelés lituaniens craignaient souvent pour leur vie, même avant les récents événements, et on peut imaginer que ce sera pire maintenant.

[Français]

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, sur les ondes de Radio-Nord, à Noranda, un journaliste s'est entretenu du développement régional avec le député libéral de LaSalle—Émard, de passage à Noranda le 12 mars dernier. Au commentaire du journaliste: «Quand on nous dit qu'on met de l'argent dans le développement régional, on est très sceptique», le député libéral a répondu: «Vous devriez l'être avec les gouvernements conservateurs, ils n'ont pas de parole, ils n'ont pas tenu parole».

Monsieur le Président, le député libéral ignore l'état d'avancement de l'entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement économique des régions, conclue le 9 juin 1988. J'aimerais lui préciser que le 12 mars dernier, les députés conservateurs ont respecté cette entente et que notre gouvernement a déjà injecté dans cette entente 259,3 millions de dollars, soit 58,9 p. 100, et le gouvernement du Québec 7,6 millions, soit 2 p. 100. Quant à l'Abitibi-Témiscamingue, elle a déjà reçu une part de cette enveloppe budgétaire.